

## REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES DU FLE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE 2<sup>EME</sup> ANNÉE LICENCE DE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ D'ADRAR\*

Abdelli KANDSI<sup>1</sup>, Sid Ahmed KHELLADI<sup>2</sup>

10.52846/AUCPP.2023.2.16

### **Résumé**

*L'Algérie est un pays multilingue par excellence. Hérité du système colonial et enraciné dans le sol algérien, le français est omniprésent de manière explicite chez la totalité des citoyens. En contexte scolaire et universitaire, il est enseigné en tant que première langue étrangère. Dans la présente contribution, nous essayons de voir les représentations linguistiques vis-à-vis le français chez les étudiants inscrits en deuxième année licence au département de français à l'université d'Adrar et de voir leur impact et l'impact du milieu socio-familial sur l'emploi de cette langue dans des situations formelles et informelles.*

**Mots-clés :** Représentations linguistiques ; Langue française ; Pratiques communicatives.

## SOCIOLINGUISTIC REPRESENTATIONS OF FRENCH AMONG 2ND YEAR FRENCH LICENSE STUDENTS AT THE UNIVERSITY OF ADRAR

### **Abstract**

*Algeria is by excellence a multilingual country. Inherited from the colonial system and rooted in Algerian soil, French is explicitly omnipresent among all citizens. In school and university contexts, it is taught as a first foreign language.*

*In this contribution, we try to see the linguistic representations towards French among students enrolled in the second year LMD in the French department at the University of Adrar and to see their impact and the impact of the socio-family environment on the use of this language in formal and informal situations.*

**Key words:** Linguistic representations, French language, Communicative practices.

---

\*This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. Authors retain the copyright of this article.

<sup>1</sup> Enseignant- chercheur, Maître de conférences Université Ahmed Draïa, Adrar/Algérie, Courriel : abd.kandsi@univ-adrar.edu.dz, auteur correspondant.

<sup>2</sup> Enseignant- chercheur, HDR, Université Ahmed Draïa, Adrar/Algérie, Courriel : khelladi@univ-adrar.edu.dz

## 1. Introduction

L'univers sociolinguistique en Algérie se caractérise par la complexité et la diversité de plusieurs langues en présence. Ce « *plurilinguisme diglossique complexe* » réunit des langues ayant des statuts différents, entre autres l'arabe (standard - dialectal), le tamazight (avec toutes ses variétés) présent sur tout le territoire national, et les langues dites étrangères, à leur tête le français, butin de guerre hérité du système colonial français. La présence de ces langues est due à des facteurs historiques, géographiques, idéologiques et surtout culturelles, ce qui représente une véritable richesse linguistique.

En Algérie, le français est considéré comme langue étrangère par excellence. En effet, une langue est dite étrangère, à partir du moment où elle est apprise naturellement ou institutionnellement après que l'apprenant a déjà appris une langue maternelle, selon Jean Pierre Cuq: « *Toute langue non première est une langue étrangère. Parmi les langues étrangères, certaines ont des propriétés qui les font appeler langue seconde* » (Cuq, 1991). Cette première langue est enseignée à tous les cycles, du primaire à l'université en passant par le cycle moyen et secondaire. Son emploi occupe une place prépondérante dans la société algérienne et fait partie de la réalité socio-culturelle des Algériens du fait qu'elle est pratiquée dans des situations formelles et informelles.

Le concept de représentations, dites « *images mentales* » joue un rôle déterminant dans l'image et le classement que se fait le locuteur algérien vis-à-vis de la langue française. Le français a toujours marqué sa présence dans le paysage linguistique algérien depuis l'ère coloniale et continue de le faire jusqu'à nos jours. Sa présence est visible à travers deux facteurs importants, nous pouvons citer, d'une part, cet amas d'étudiants inscrits dans les différents départements de français éparpillés à travers le territoire national et qui est en perpétuelle augmentation. D'autre part, dans les disciplines, dites, scientifiques<sup>3</sup>, l'étudiant fait face de manière permanente à la langue française et suit un cursus universitaire en français à part entière, d'ailleurs, à la fin de son cursus, il est censé préparer un mémoire de fin d'études en français.

L'image sociale que se fait l'individu sur une langue lui permet de fixer des objectifs communicationnels. En effet, elle est le reflet d'une réalité observable et mesurable de la communauté à laquelle appartient le sujet parlant et qui partage les mêmes valeurs et les mêmes conceptions à propos des langues. Les attitudes et représentations font partie intégrante de l'imaginaire linguistique du locuteur, selon Boyer H. et Mignot X. « *Les représentations linguistiques pour lesquelles on a des représentations purement imaginaires jouent alors le rôle de référent bien qu'elles ne fassent pas partie de la réalité extérieure* ».

Dans cet article, nous allons voir de plus près les différentes représentations sociolinguistiques que bâtissent les étudiants au niveau du département de français à l'université d'Adrar vis-à-vis le FLE. Subséquemment, nous allons évoquer la

---

<sup>3</sup> En Algérie, le français est présent dans toutes les spécialités (mathématiques, médecine, biologie, informatique, technologie, science de la matière, sciences vétérinaires)

question de la situation sociolinguistique chez cette masse. En effet, nous allons voir quels jugements portent ces étudiants inscrits en deuxième année LMD Français sur le français par rapport à la langue nationale et officielle, la jugent-ils étrangère ? Nous essayerons également de voir l'incidence du milieu socio-familial sur la pratique langagière du français dans différentes situations auxquelles ils sont exposés.

Pour mieux cerner ce phénomène, nous avons fait appel dans la collecte de notre corpus, à un groupe d'étudiants arabophones<sup>4</sup> inscrits tous en deuxième année licence de français à l'université d'Adrar. Ils ont été destinataires d'un questionnaire qui nous permettra de mieux comprendre leurs positionnements et leurs perceptions qui impactent leurs pratiques linguistiques du français dans des contextes formels ou informels. Nous parlerons également de l'univers linguistique dans lequel évolue l'élève algérien. Enfin, nous présenterons la méthodologie adoptée et les résultats de notre enquête et l'interprétation de ces dernières.

À travers notre enquête effectuée sur le terrain, nous essayons de répondre aux questions suivantes :

- 1- Quelles sont les représentations des étudiants vis-à-vis de la langue française ?
- 2- Le milieu socio-familial leur permet-il de communiquer en langue française dans des situations authentiques ?

Ainsi pour répondre à ces questionnements, nous formulons les hypothèses selon lesquelles :

- Les représentations de ces étudiants seraient plutôt négatives vis-à-vis le français et que dans leur majorité, elles sont inhibitrices au processus de leur apprentissage du FLE.
- Le milieu socio-familial et l'appartenance géographique ne serait pas un milieu propice à l'emploi de cette langue dans des situations authentiques.

## **2. Bref retour sur les éléments conceptuels de base**

### **2.1. Imaginaire linguistique**

La notion de « *imaginaire linguistique* » remonte aux années 70. C'est un concept qu'a adopté la sociolinguistique et qui se rapporte aux différents jugements positifs ou négatifs des sujets parlants sur les langues et leur usage ce qui peut impacter l'évolution ou l'extinction des langues. Dans la vie quotidienne, l'individu possède un ensemble d'informations et ne cesse de construire des images par rapport aux personnes, aux objets et aux idées, ce qui est la notion d'image pousse à prendre diverses positions par rapport à eux et joue un grand rôle dans la désignation des objectifs communicatifs ce qui exige la connaissance du système d'interprétation des différents interlocuteurs, et demande au sujet parlant, qui est un acteur social, de trier les informations pertinentes lui permettant d'établir une image adéquate à certaines

---

<sup>4</sup> En raison de la particularité de la région, ces étudiants avaient suivi un cursus scolaire en arabe et la langue française est absente de l'univers social des étudiants, dans les pancartes et les affiches publicitaires, tout est en arabe ce qui fait que la population utilise rarement la langue française, mais ces dernières années on assiste à un renouement modeste avec le français, du coup les affiches publicitaires se font de plus en plus nombreuses en français.

intentions. En effet, les représentations permettent aux locuteurs d'attribuer à la langue des valeurs esthétiques, on les perçoit comme le confirme Achraf. D « *les modèles implicites ou explicites utilisés pour décrire, comprendre et expliquer un événement perceptif ou une situation* » (Achraf, 2009). Cela peut se traduire par le sentiment d'amour, de rejet, de haine de compassion, ou tout simplement d'insécurité linguistique. Le milieu social est omniprésent dans l'imaginaire linguistique, car il peut impacter tous les comportements langagiers qui finissent par donner une image collective ou individuelle vis-à-vis de la langue et de son usage. En réalité, il existe un lien étroit entre les représentations que se font les locuteurs et les mentalités, selon Marie-Louise Moreau c'est « *l'ensemble des manières habituelles de penser et de croire et des dispositions psychiques et morales caractéristiques d'une collectivité et communes à chacun de ses membres* » (Moreau, 1997, p. 217).

## **2.2. Représentations des langues**

Le choix et la pratique des langues sont tributaires de plusieurs facteurs et du système d'organisation de notre pensée. Dans la sphère linguistique, il existe différentes langues qui sont classées ou choisies selon le degré de leur importance. Certaines langues sont favorisées et placées au sommet, d'autres par contre sont défavorisées et marginalisées, car « *chaque langue se voit imprégner d'une psychologie sociale, une idéologie et une philosophie humaine. La langue, par exemple, occupe une place prépondérante et fondamentale dans la composition culturelle, reflète l'image d'une communauté et le génie des peuples. Elle est protégée et défendue, car elle fait partie intégrante de l'identité collective* » (Djenane & Khelladi, 2023, p. 51). Les différents jugements que nous portons sur les langues, peuvent selon Mistiri : « *toucher la nature esthétique de la langue, ils peuvent concerner le système lui-même, elles peuvent se porter sur la valeur de la langue, sur le marché linguistique* » (Mestiri, 2010). Toutes les représentations que l'on a sur les langues et les jugements mélioratifs ou péjoratifs qu'on leur octroie sont imposées par le marché linguistique dans lequel se rivalisent les langues, la langue devient alors « *un ensemble de pratique et de représentations* ». À noter que ces représentations que se fait un sujet parlant sur les langues ne sont pas forcément personnelles, mais peuvent également dépendre des lois et des décisions de l'état qui décide, pour des raisons politiques, si telle ou telle langue est première, seconde ou étrangères.

## **3. Situation sociolinguistique en Algérie**

### **3.1. L'arabe**

On attribue à l'arabe classique plusieurs appellations (arabe scolaire- arabe littéraire), c'est la langue du Coran, considérée comme miraculeuse. C'est une langue qui a pris sa place après les conquêtes après que les autochtones avaient adopté l'Islam comme religion. Cette langue est, « *La langue de la prière, des rituels, et dans sa forme écrite s'exprime toute la tradition religieuse et ses annexes (Coran, commentaire, ouvrage de grammaire, de syntaxe, d'éloquence). Dans la suite des siècles, elle a été la seule langue du savoir, de la littérature, mais aussi de la poésie savante (pour la distinguer de la poésie populaire), le fait qu'elle soit soustraite à*

*l'usage quotidien lui a conservé une stabilité... elle conserve jusqu'à nos jours une relation forte à l'Islam* » (2004, p. 14).

Durant l'ère coloniale, la France n'a cessé de marginaliser l'arabe en l'interdisant aux citoyens pour opter à l'instauration progressive du français, mais face à cette politique dévastatrice, les Oulémas<sup>5</sup> ont toujours réclamé la langue identitaire sous la devise tridimensionnelle réclamée par Messali et ses adeptes « *l'Algérie ma patrie, l'Arabe ma langue, l'Islam ma religion* » (Ageron, 2002).

L'arabe est la langue de la religion et de l'administration, et il est avant tout, une langue officielle. Cet état n'est qu'apparent puisque son usage demeure réduit et qu'il est concurrencé par le français et le dialecte, ce qui fait qu'il leur cède la place, dans ce sens, Derradji affirme : « *Si l'arabe est déclaré langue officielle pour des raisons idéologiques, son emploi dans le secteur économique et les administrations est rendu problématique par la présence des autres langues et plus particulièrement de l'arabe dialectal [...]* » (Derradji, 1995, p. 111).

### 3.2. Français

Au début de la colonisation, la France a engagé une entreprise de discrimination à l'encontre de l'arabe et de francisation générale de l'Algérie, et ce, pour parfaire la conquête du pays. En 1843, Rovigo 19 écrit :

*« Je regarde la propagation de l'instruction de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire des progrès à notre domination dans ce pays le vrai prodige à opérer est de remplacer peu à peu l'arabe par le français »* (Taleb- Ibrahim, 1997, p. 36).

Durant cette période, l'arabe est banni de son pays, ce n'est qu'en 1938 qu'il a eu son droit de cité à l'école. Pour former des indigènes dans le but de gérer l'administration française, des medersas et des Zaouias ont été transformés en écoles.

*« La langue française était introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays dans la perspective d'une Algérie française »* (Grandguillaume, 1998).

Après l'indépendance, le Français s'est étendu ; le pays allait vers une francisation. L'état Algérien a déployé de grands efforts de scolarisation ce qui explique l'expansion du Français après 1962, surtout avec l'augmentation du taux de scolarisation. En faisant appel à des diplômés et à la coopération française, un bilinguisme est vu naître. Le français demeure pour certains une langue d'ouverture et de modernité pour assurer une évolution technologique. Mais demeure une langue étrangère. En effet, le réaménagement de la politique linguistique algérienne des années 70 préconisait que : « *la langue française est considérée officiellement comme une langue vivante et étrangère en dépit de l'usage qui en est fait (...) la langue arabe est définie comme langue maternelle et officielle. Cette réhabilitation*

---

<sup>5</sup> Association créée en 1931 à Alger, juste après les fêtes du Centenaire de la conquête française en Algérie. Elle regroupait des savants religieux qui avaient éprouvé le besoin de s'unir pour porter la voix des musulmans algériens en contexte colonial.

*n'est qu'une conséquence logique. Toute lutte menée depuis la guerre constitue le pivot essentiel sur lequel doit se fonder la personnalité algérienne et se concrétiser son appartenance à la nation arabe...»* (Queffélec et al., 2002).

Ce n'est qu'au lendemain de l'indépendance que le français regagne le champ, c'est ce que qualifie K.T Ibrahim de « *Francisation à rebours* », cette langue est enseignée à tous les paliers. À l'université, elle a pris une grande ampleur et occupe une place prépondérante dans la société, actuellement, on assiste à un flux d'émissions télévisées en français dans les médias écrits, et la radio, telle la chaîne III qui possède une grande pluralité sur le territoire national.

Le français connaît un essor sans précédent, il n'est plus considéré langue du colonisateur, mais langue de prestige et d'ouverture sur la civilisation et la culture occidentale, il devient alors la langue de communication quotidienne. La présence de cette langue sur le territoire algérien nous pousse à évoquer la question de « *la francophonie en Algérie* », ce qui nous permet d'identifier trois types de francophones en Algérie :

- **Les vrais francophones**, ce sont ceux qui maîtrisent le français et le parlent couramment dans leur vécu quotidien, on le trouve en particulier dans les grandes villes (Alger- Tizi-Ouzou et Bejaia) et fait presque défaut dans les zones rurales.

- **Des francophones occasionnels**, ces derniers possèdent un bagage linguistique assez suffisant, mais l'emploi du français chez eux est tributaire de certaines circonstances.

- **Les francophones passifs**, ces derniers possèdent un bagage modeste et comprennent le français, ils ne l'utilisent que rarement.

### 3.3. Le tamazight

Le berbère est une langue orale, il est la langue maternelle de beaucoup d'Algériens, le berbère est composé de plusieurs variétés : le kabyle, le tamazight, le chaouiâ (shawiya), le mzab, le mozabite, le tshalhit, le touareg, le tarifit, le tumzabt. On ne peut réellement estimer le nombre exact des Berbères en Algérie selon Chaker (1997).

« *On peut raisonnablement estimer les berbérophones à un pourcentage minimum de 20% de la population en Algérie (dont la grande majorité est kabyle) soit 4.5 millions de personnes sur un total de 22 millions et demi* » (recensement de 1986).

Le tamazight n'est reconnu officiellement langue nationale qu'en 2002, suite à la loi 14 de révision constitutionnelle adoptée par le Parlement algérien, il a été introduit dans la Constitution l'article 3 bis qui stipule que « *tamazight est également langue nationale. L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national* ».

Cette décision de nationaliser le tamazight, a permis à cette langue, 13 ans plus tard à jouir d'un nouveau statut, elle est désormais « *langue nationale et officielle* » et suite à l'avant-projet de la révision de la Constitution algérienne annoncé par Ahmed Ouyahia le lundi 5 janvier 2015 qui a officialisé le Tamazight « *langue nationale et officielle* » dans son article 3 bis. Il a estimé que « *cette décision est un acte méthodologique qui permettra un aménagement efficace et planifié de notre langue, sous l'égide d'une académie de la langue amazighe* ».

#### 4. Enquête

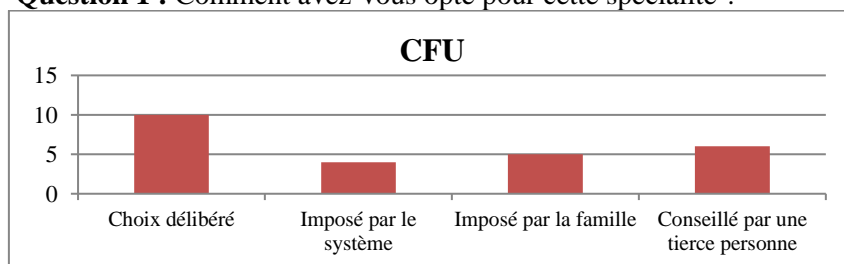
Notre travail d'enquête s'est basé sur l'exploitation d'un questionnaire destiné aux étudiants inscrits en deuxième année LMD au département de français à l'Université d'Adrar. Les réponses recueillies auprès des 25 étudiants nous ont permis d'avoir une idée claire sur leur perception de cette langue, et de recueillir leurs impressions quant au choix de la spécialité, les difficultés rencontrées vis-à-vis l'apprentissage et la maîtrise et la pratique langagière de cette langue dans des situations formelles et informelles ainsi que l'impact du milieu socio-familial sur cette pratique. Pour ce faire, nous avons adopté une approche mixte basée sur des données quantitatives mesurables, et des données qualitatives dans la mesure où nos enquêtés vont nous expliciter les raisons de leurs choix, les difficultés rencontrées et l'impact du milieu socio-familial sur l'emploi du français dans leur vécu quotidien.

##### 4.1. Questionnaire adressé aux étudiants

Dans le traitement de notre questionnaire, nous avons focalisé notre attention sur des questions claires et précises nous permettant de recueillir tantôt le plus d'informations d'ordre général, celles se rapportant au sexe, à l'âge et au lieu de résidence, tantôt des informations plus spécifiques ayant trait aux choix de la discipline, les difficultés rencontrées, leurs jugements sur la langue. À noter que ces étudiants font majoritairement partie de la gent féminine, pour accéder à cette spécialité, l'étudiant doit avoir une note supérieure ou égale à 10/20. Le public cible est hétérogène il est constitué de 20% étudiants de sexe masculin et 80% de sexe féminin, issus majoritairement des Ksour<sup>6</sup>. Ils sont dans l'ensemble arabophones dans la mesure où ils ont suivi un cursus scolaire en arabe à part entière. Par ailleurs, leur milieu social est défavorable à l'emploi de la langue française dans leur vécu quotidien en raison de la particularité sociale de la région<sup>7</sup>.

##### 4.2. Analyse des données et interprétations de résultats

**Question 1 :** Comment avez-vous opté pour cette spécialité ?



**Figure 1. Mode de choix de la spécialité**

<sup>6</sup> Les Ksour pluriel d'un Ksar, sont des localités rurales situées dans les zones qui entourent la wilaya d'Adrar, c'est l'équivalent de village.

<sup>7</sup> Cette ville est connue par les écoles coraniques et les medersas où les enfants apprennent le Coran, l'exégèse, le Hadith et la biographie du Prophète dès le bas âge. En effet, presque dans chaque quartier, chaque coin de la ville et de Ksour, il y a une medersa ouverte matin et soir.

Cette question se propose de savoir les raisons qui ont poussé les étudiants à opter pour la formation en licence de français. Nous pouvons relever ici que les taux enregistrés étaient hétérogènes. En effet, pour 40%, des étudiants, préparer une licence de français était un choix délibéré. À noter à ce propos que le département de français à l'université d'Adrar n'a ouvert ses portes qu'en 2011, ce qui a suscité un intérêt pour les étudiants de la région notamment ceux qui ont eu de bonnes notes en français à l'examen de BAC, ajouter à cela le manque d'enseignants de français dans les différents paliers au niveau de la willaya a vu une hausse ce qui a attiré beaucoup de lauréats à opter pour ce choix pour combler ce manque.

La deuxième catégorie regroupe 36% d'étudiants dont le choix était fait suite à un conseil d'une tierce personne, le plus souvent un enseignant. La troisième catégorie regroupe 05 répondants soit un taux de 20% des étudiants dont les familles sont dites (patriarcales), et donc le choix de cette spécialité n'est pas personnel, mais est imposé par le père. Enfin, 04 étudiants avec un taux de 16%, ont été orientés vers cette spécialité par le système d'orientation, leur choix est fait selon la moyenne obtenue au Bac et qui est de 10\20 et plus. Nous pouvons dire que l'image que se fait le locuteur de cette langue constitue sa principale motivation. Enfin, ces apprenants émettent des jugements de valeurs souvent subjectifs, mais, il n'en reste pas moins qu'ils déterminent amplement leur choix et leur motivation pour poursuivre une formation de français ?

### **Question 2 :** Trouvez-vous que le français est une langue étrangère ?

Cette question a été insérée dans notre questionnaire dans le but de voir, selon les sujets interrogés, quel est le statut du français en tant que langue étrangère. D'après les réponses récoltées, les données sont hétérogènes. En effet, 40% des sujets trouvent que le français est une langue étrangère. Certains évoquent le caractère de la xénité<sup>8</sup> ce qui le différencie de l'arabe, étant langue maternelle. D'autres, se basent sur les préjugés historiques qui considèrent cette langue, comme une langue de l'ennemi, une langue imposée par le régime colonial, donc indésirable. Enfin, il y a ceux qui pensent que cette langue n'est pratiquée que dans certaines administrations, mais fait défaut dans le vécu.

Le français demeure une langue étrangère dans la mesure où il diffère de la langue maternelle apprise par l'étudiant dans son entourage socio-familial immédiat. Pour étayer ces résultats, nous avons relevé quelques arguments des répondants qui voient que le français.

- « *Est considéré langue étrangère pour la majorité des gens, comme une langue d'ennemi, de colonisateur surtout lorsque on parle du sud algérien* »
- « *Même si il y a des gens qui pratiquent et maîtrisent la langue quotidiennement elle reste pour les autres une langue étrangère et de colonial* ».

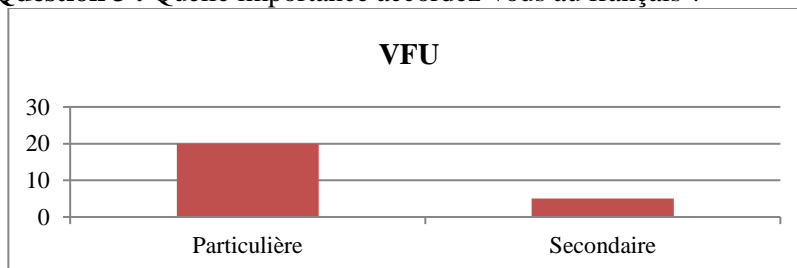
---

<sup>8</sup> Toute langue non maternelle est une langue étrangère. On peut alors distinguer trois degrés de xénité (ou d'étrangeté) : la distance matérielle ou géographique ; la distance culturelle, et la distance linguistique (Dictionnaire de didactique du français, 2003, p. 150).



Ceci dit que l'importance de la perception de cette langue étrangère chez l'apprenant et son entourage ont un impact sur son acquisition/apprentissage.

**Question 3 : Quelle importance accordez-vous au français ?**



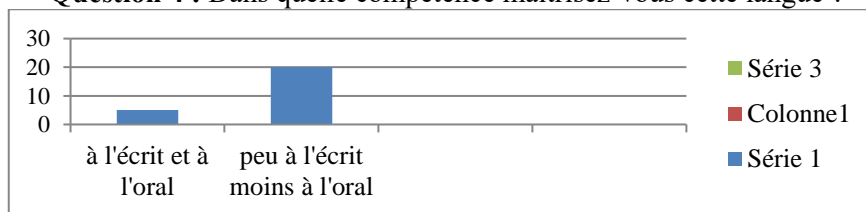
**Figure 2. Place accordée au français**

Cette question se veut de voir l'importance que revêt cette langue chez les étudiants. Toutes les réponses tournaient autour de deux choix très pertinents, en l'occurrence accorder une importance « *particulière* » ou secondaire. Heureusement, que le mélioratif le portait sur le péjoratif. En effet, 84% des étudiants accordent une attention particulière au français. On peut dire qu'à l'unanimité, ils ont une attitude favorable, leurs raisons étaient diverses. En réalité, le français est considéré une langue d'ouverture, de spécialité, c'est aussi un choix et puis c'est la langue de beaucoup d'Algériens. Parmi les réponses de certains répondants, nous avons relevé les suivantes :

- *J'accorde au français une importance parce que c'était mon choix, en addition, tous les modules sont issus de la langue française.*
- *J'accorde une grande importance au français, car il est pour moi un choix donc j'essaye de faire le maximum d'efforts pour arriver à mon but.*

En somme, d'après le graphe, il paraît que la grande majorité des étudiants éprouvent un intérêt certain pour le français, celle-ci occupe une place prépondérante dans leur cursus universitaire.

**Question 4 : Dans quelle compétence maîtrisez-vous cette langue ?**

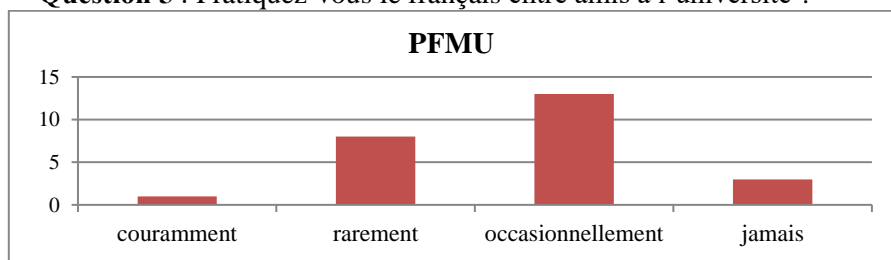


**Figure 3. Maitrise du français**

Cette question traite le problème de la maîtrise du français. En effet, nous cherchions à comprendre les points forts les points faibles, dans les différentes compétences. D'après les réponses obtenues, nous avons constaté qu'il y a deux variables. En effet, sur les 25 étudiants interrogés, 20 étudiants, soit 80% affirment qu'ils trouvent le français difficile et le maîtrisent peu à l'écrit et moins à l'oral.

De surcroît, la majorité de ces étudiants éprouvent des difficultés d'ordres morphosyntaxiques, grammaticales et lexicales, c'est pourquoi, ils n'arrivent pas à respecter les normes qui régissent la langue alors qu'ils rédigent, quant à l'oral, c'est leur handicap majeur, et ce à tous les niveaux. En effet, la grande majorité des étudiants prennent du recul par rapport à la prise de parole. 20% des sujets éprouvent des difficultés à l'écrit et à l'oral ce qui les empêche de participer à des conversations entre amis.

**Question 5 : Pratiquez-vous le français entre amis à l'université ?**



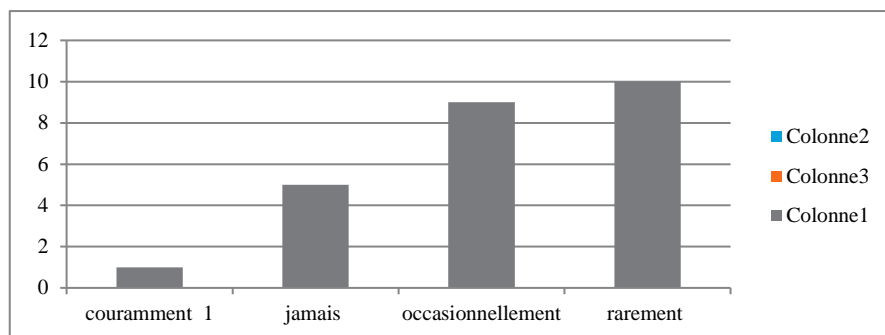
**Figure 4. Pratique du français entre amis**

Nous avons posé cette question pour nous rendre compte de la pratique du français en milieu universitaire par nos sujets. Cette interrogation avait pour objectif de voir à quelle fréquence ils la pratiquent en milieu universitaire. L'enseignement-apprentissage de la langue accorde une place primordiale à l'oral, et ce à tous les paliers en proposant des activités suscitant la prise de parole tels que savoir raconter, décrire, expliquer et défendre son point de vue, comme l'affirment Vanoy, Mouchon et Sarrazak en déclarant « l'oral s'enseigne désormais de l'école élémentaire à l'université (...) et l'aptitude à communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels » (Vanoye & Mouchon, 1881, p. 09).

Chez nos sujets préparant une licence de français, c'est l'arabe qui prédomine dans leurs conversations interpersonnelles, le recours à une langue étrangère n'est pas fréquent, car ils n'arrivent pas à gérer leurs conversations, ce qui induit une insécurité linguistique. Sachant que l'oral contribue largement à la perfection de la langue étrangère chez les apprenants.

En général, les réponses à cette question revêtent un caractère négatif, car elles indiquent une fréquence au - dessus de la moyenne chez ceux dont l'emploi du français est rare ou occasionnel. En effet, les statistiques montrent que 52% des sujets utilisent le français occasionnellement, 48% le parlent rarement, et 8% ne le pratiquent jamais. Un seul étudiant déclare utiliser le français couramment. Ces réponses viennent justifier les réponses données à la question précédente où bon nombre d'étudiants ont déclaré qu'ils ne maîtrisent pas cette langue.

**QUESTION 6 : Pratiquez-vous le français en dehors de l'université ?**



**Figure 5. Pratique du français en milieu extra-universitaire**

Cette question a pour objectif de voir à quel point les étudiants pratiquent le français en milieux extra-universitaires. La pratique de cette langue ne fait pas partie de leur vécu quotidien, en raison de plusieurs considérations socio-culturelles qu'ont nos sujets et qui défavorisent son emploi dans le milieu extra-universitaire.

Les résultats enregistrés montrent une distance maintenue par les étudiants vis-à-vis la pratique de la langue dans des situations authentiques. Parmi les 25 étudiants interrogés, un seul étudiant dit pratiquer le français dans son entourage immédiat qui serait un terrain propice à l'emploi de cette langue, cet étudiant s'est justifié en arguant « *parce que j'ai pris l'habitude de nommer des choses en français plus que ma LM, dans le marcher* » (E : 011).

Selon la réponse de cet étudiant, nous pouvons constater qu'il a acquis les rudiments de la langue lui permettant de développer une certaine maîtrise du français, rappelons les propos de Hymes (1984, p. 74) qui voit qu'apprendre une langue c'est « *acquérir une certaine compétence de communication dans cette langue* ».

Pour le reste des sujets questionnés, la pratique du français dans le milieu extraordinaire est occasionnelle. En effet, pour eux, cette langue n'est pas un moyen de communication de leur quotidien.

En effet, dans des échanges oraux, le participant joue le rôle du locuteur et de l'auditeur à la fois, or, il est notoirement connu que les habitants de la région sont en grande partie des monolingues ce qui défavorise des échanges verbaux en FLE.

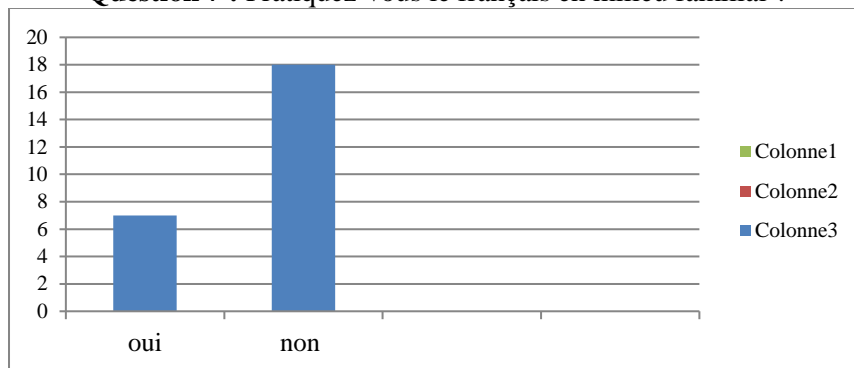
La catégorie chez qui l'usage du français apparaît de manière occasionnelle, est répartie en trois groupes. Le premier groupe représente 20% des étudiants qui ne pratiquent jamais cette langue dans le milieu extra-universitaire, il y a consensus sur le rejet catégorique de cette langue par leur entourage. Un seul étudiant a évoqué un problème psychologique lié à la peur ressentie devant ses professeurs en déclarant : « *J'ai peur de mon professeur, je ne sais pas m'exprimer* ».

Les justifications avancées par nos répondants sont les suivantes :

- *La région où je vis ne supporte pas la pratique de cette langue.*
- *Je ne trouve pas les gens qui me comprennent quand je dis un mot en français je dois l'expliquer.*
- *Mon entourage ne comprend pas le français de mon âge.*

En raison du cadre social arabophone de ses étudiants qui rejette le français, son emploi est largement minoritaire dans leurs conversations extra-universitaires.

**Question 7 : Pratiquez-vous le français en milieu familial ?**



**Figure 6. Pratique du français en milieu familial**

La pratique du français au sein de la famille est quasiment absente, et c'est l'arabe, langue maternelle, qui demeure le moyen de communication privilégié. Les scores réalisés auprès de nos sujets confirment la prédominance de la langue arabe. En effet, c'est l'aspect péjoratif qui l'emporte sur le mélioratif, nous avons obtenu, 07 étudiants soit un taux de 28% qui utilisent le français chez eux les arguments avancés sont :

**Oui**

- *Je pratique la langue française chez moi avec ma famille pour avoir une fluidité de parole*
- *Parce que ma mère parle le français*
- *Car mon père pratique souvent la langue française.*

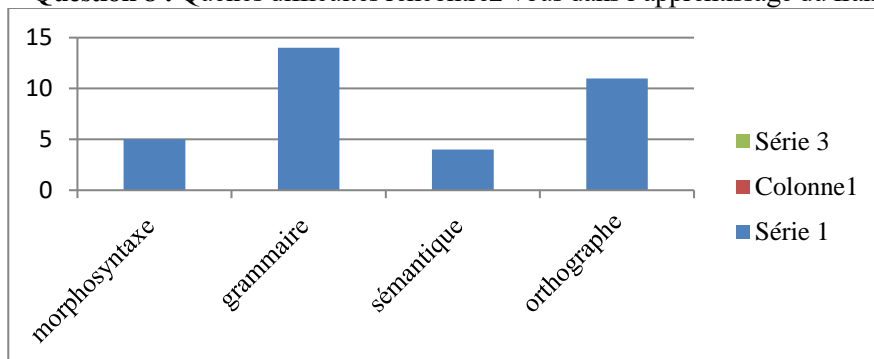
En contrepartie, 72% des étudiants n'utilisent pas le français en milieu familial parce que ce dernier n'a pas encore franchi le seuil de leur univers familial ce qui l'empêche de coexister simultanément avec l'arabe. Selon eux, le niveau d'instruction des parents en est la cause et c'est le maintien de la langue maternelle qui domine. Le respect du milieu familial est un autre facteur évoqué, on évite de parler français par respect de l'autre, comme l'affirme cet étudiant : « *car ma famille ne parle jamais en français donc il faut respecter leur endroit* ». En conséquence tous les échanges verbaux se font principalement en arabe dialectal. Les arguments suivants viennent étayer ces avis :

**Non**

- *Pare que dès mon enfance, j'étais entouré par des gens qui ne parlent que l'arabe dialectale*
- *Mes parents n'ont pas appris cette langue et toujours ma région refuse l'apprentissage de cette langue.*

Nous pouvons dire que les habitants de la région font partie de l'élite arabisante qui maîtrise l'arabe classique et l'arabe dialectal en particulier.

**Question 8 :** Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'apprentissage du français ?



**Figure 7. Difficultés rencontrées**

L'objectif assigné à cette question est d'avoir une idée sur la nature des difficultés éprouvées par les étudiants dans leur processus d'apprentissage. Nous avons mis l'accent sur ces quatre points, car nous avons remarqué bon nombre d'entre eux éprouvent des problèmes de communication aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les réponses obtenues indiquent une fréquence de 56% des étudiants qui accusent des problèmes grammaticaux. En effet, faute de maîtriser cette langue, ils maintiennent des lacunes qu'il est difficile de combler à l'oral et à l'écrit. Les apprenants qui sont confrontés à ce type de problème ressentent cette insécurité linguistique, soulevée par J. L. Calvet (1993, p. 51) selon laquelle « *les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* » (Calvet, 1993, p. 51).

La plupart des questionnés évoquent les problèmes grammaticaux comme la conjugaison, car ils n'arrivent pas à mettre à bon escient les temps et verbaux, surtout à l'écrit. 44% des répondants éprouvent des problèmes d'ordre orthographique. En effet, l'apprentissage de l'orthographe s'acquiert quand l'apprenant s'applique étant en contact permanent avec la langue cible, ce qui lui permet de s'approprier de l'orthographe, dans ce sens Chervel précise « *[l'orthographe lexicale] est celle qui ne s'acquiert que par imprégnation, au coup par coup pourrait-on dire, puisque chaque mot exige un effort spécifique* ». (Chervel, 1993, p. 145). 20% des sujets rencontrent des problèmes qui traitent tout ce qui a trait aux structures qui permettent de construire un énoncé grammaticalement correct, elle peut porter sur les formes des mots, les flexions et variantes irrégulières de certains noms et verbes. En fin 16% des étudiants estiment avoir des difficultés d'ordre sémantique, ils ne parviennent pas à combiner entre les mots pour produire des énoncés sémantiquement corrects.

## 5. Discussion

L'objectif de cette recherche était de voir les représentations que se font les étudiants inscrits au département de français vis-à-vis le français et de voir aussi l'incidence du milieu socio-familial sur l'emploi de cette langue dans des situations formelles ou informelles. Les résultats auxquels nous sommes arrivés au terme de ce travail montrent que ces étudiants n'arrivent toujours pas à pratiquer la langue en dehors du contexte universitaire, mais ils se limitent- aux maigres interactions durant les séances au sein de la salle. L'analyse des données recueillies sur le terrain met en évidence que la principale source d'échec est le milieu social et familial jugés impropres à l'usage de cette langue, et ce, pour des raisons culturelles et identitaires.

L'analyse des données fait ressortir aussi que ces étudiants ne possèdent pas le bagage linguistique requis ceci est dû à plusieurs facteurs relatifs à la langue elle-même connue par ses particularités grammaticales assez complexes ce qui fait d'elle une langue d'exception par excellence, en conséquence, ces étudiants n'arrivent pas à saisir les règles qui régissent la langue de manière définitive et durable. De plus les répondants vivent dans un climat hostile à la langue française truffé de préjugés historiques ce qui entrave son apprentissage, sa perfection et son emploi courant.

## 6. Conclusion

Pour conclure, nous dirons que les représentations sociales ont un impact négatif sur nos étudiants, puisque ces derniers en sont inévitablement influencés et n'arrivent pas à pratiquer la langue française dans diverses situations communicatives. En effet, les aspects sociaux, historiques, géographiques, culturels, psychologiques, religieux, techniques, économiques, héréditaires, cognitifs, ont un impact significatif sur la qualité de l'enseignement-apprentissage et l'acquisition chez ces étudiants, qui sont principalement influencés par la présence abusive de l'arabe dialectal dans leur quotidien.

L'analyse que nous avons effectuée, explique que le français semble être ressenti comme un héritage inutile, il met en évidence l'existence d'un conflit linguistique vis-à-vis de cette langue, ce qui n'empêche pas ces étudiants d'avoir des attitudes négatives à l'égard du FLE. Il s'ensuit donc, que ces locuteurs ont une répulsion vis-à-vis du français.

Les données auxquelles nous sommes arrivées à l'issue de notre étude, montrent qu'il y a un rapport de taille entre les représentations et l'usage de la langue française. En effet, toutes les entraves relatives à la conception et la maîtrise du français constituent une source d'échec dans la mesure où ça a un rôle inhibiteur dans l'apprentissage de l'étudiant. Il nous semble donc primordial d'intégrer des attitudes positives vis-à-vis de la langue française, et ce, à partir du bas âge, ce qui contribuera davantage à une meilleure acquisition et un emploi optimal de langue française dans ce milieu désertique marqué par la prédominance de la langue arabe. Il faut également inculquer à nos apprenants la notion de la tolérance et de l'acceptation de toute langue de l'autre et de cesser de nourrir les préjugés négatifs,

car les langues étrangères sont en fin de compte avant tout, un moyen de communication et une source de réussite dans leur vie socioprofessionnelle.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Achraf, D. (2009). Les représentations linguistiques et culturelles dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. *Synergies Algérie n° 5*, 191-198.
2. Ageron, C.R. (2002). Naissance d'une nation; Combats et combattants ; Le règlement ; Enjeux de mémoire, dans *Collections, 15*
3. Calvet, L. J. (1993). *La Sociolinguistique*. Paris : PUF.
4. Calvet, L. J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon, 145-146.
5. Chervel, A. (1973). La grammaire traditionnelle et l'orthographe. *Langue française*, Vol. 20, 86-96.
6. Cuq, J.P. (1991). *Le français langue seconde*. Paris : Hachette.
7. Derradji, Y. (1995). L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isme, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie. In A. Queffélec / F. Benzakour - Y. Cherrad-Bencherfa (éds), *Le français au Maghreb. Aix-en Provence*. Paris : PUF, 111-119.
8. Djenane, M., Khelladi, S.A. (2023) « Contraste sociolinguistique, dynamique socioculturelle et variation dialectale, Cas de deux familles d'Adrar installées à Tlemcen » In *ALTRALANG Journal*, 5(1), 50-67.
9. Grandguillaume, G. (1998). « Arabisation et légitimité politique en Algérie », In Chaker Salem (éd.), *Langues et pouvoir, de l'Afrique du Nord à l'Extrême Orient*, Aix-en-Provence : Edi Sud.
10. Hymes, D. (1984). *Vers la compétence de communication*. Paris : Hatier, coll. LAL.
11. Mestiri, Z. (2010) « Pour une approche sociolinguistique des représentations ». *Revue des facultés des lettres et des sciences humaines et sociales*.
12. Moreau, M.L. (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Paris : Mardaga.
13. Taleb-Ibrahimi, Kh. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Algérie, EL HIKMA.
14. Tilmatin, M. (1997). *Berbères aujourd'hui*. Paris : Le Harmattan, (Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'État ?, Paris, Inalco.
15. Vanoye, F., Mouchon, J., Sarrazac, J-P. (1981). *Pratiques de l'oral écoute, communications sociales, jeu théâtral*. Paris : Armand Colin.
16. \*\*\*Revue d'Aménagement linguistique, Aménagement linguistique au Maghreb, Office québécois de la langue française, N°107, hiver (2004), 15-40.